

Notre organisation

Nos services

Pour adhérer à la Coopérative il faut :

1° Si on désire utiliser seulement le rayon Imprimerie à l'Ecole:
verser une première tranche d'action de 25 fr.

(La deuxième tranche sera versée trois mois après sur un
rappel du C.A.).

2° Si on utilise les rayons *Cinéma, Radio, Disques* :

Verser *au moins* une première action de 50 francs non produc-
trice d'intérêts, et une deuxième action de 50 fr. avec intérêt à
5 p. cent, soit au total 100 fr.

3° Tous les adhérents sans exception doivent obligatoirement
être abonnés à *L'Éducateur Prolétarien* qui est le bulletin officiel
de la Coopérative. Coût : 25 fr.

*Le montant des actions doit être versé directement à notre tré-
sorier Caps, sauf les cas où il est porté sur une facture de la Coopé.*

*Nos ventes se font au comptant. Dans certaines circonstances,
les responsables d'un rayon peuvent étudier, avec la plus grande
bienveillance possible, les modalités de paiement compatibles avec
la bonne marche de la Trésorerie.*

*Nous demandons avec insistance à nos adhérents de nous verser
le plus grand nombre possible d'actions supplémentaires.*

POUR COMMANDER DU MATÉRIEL ! POUR AVOIR DES RENSEIGNEMENTS !

Pour des raisons de commodité commerciale, nous avons nettement séparé les différents rayons de la Coopé, qui ont chacun leur titulaire responsable.

1° Pour l'achat d'appareils de cinéma et de projection divers, achat de films, de matériel photo ou prise de vues, pour la location de films, pour les renseignements concernant ces articles, s'adresser à

BOYAU, A CAMBLANES (GIRONDE)

2° Pour tout ce qui concerne la T.S.F., accessoires et dérivés, achat de postes et matériel électrique, pour renseignements s'y rapportant, s'adresser à

GLEIZE, instituteur à ARSAC (Gironde)

3° Pour les achats de phonos, disques et accessoires, écrire à PACÈS, institut. à ST-NAZAIRE (Pyr.-Or.)

(Pour la location des disques s'adresser à Freinet)

4° Pour tout le reste : Imprimerie à l'Ecole, matériel technique, abonnements divers, librairie, éditions, matériel scolaire, discothèque et pour tous renseignements s'y rapportant, écrire à

FREINET, à ST-PAUL (Alpes-Maritimes)

5° Pour tout ce qui concerne les *correspondances interscolaires nationales*, veuillez écrire à :

FAURE, à NOYAREY (Isère)

6° Pour tout ce qui concerne les *correspondances interscolaires internationales*, écrire à

BOURGUIGNON

A ST-MAXIMIM-LA-STE-BEAUME (Var)

NOTE. — *Prière instante à tous nos correspondants d'inscrire toujours leurs commandes de matériel sur des feuilles séparées, avec, en tête leur adresse complète, avec la gare qui les dessert.*

Nous déclinons toute responsabilité pour l'exécution des commandes qui seraient inscrites au milieu d'une lettre.

Nous pouvons livrer aux Mairies directement ou par l'intermédiaire des libraires. Paiements par mandat communal acceptés.

La Vie de notre Groupe

ADHESIONS NOUVELLES :

— Verdier, I. à Roquefort (Haute-Garonne).

— Larda, I. à Althen-les-Paluds (Vaucluse).

— Henri Meunier, I. à Poilly-sur-Serein (Yonne).

— Willy Straub, I. à Fouday (Bas-Rhin).

— Noelle, I. à Condat, par Les Quatre-Routes (Lot).

— Valet F., I., Ecole Pasteur, Perpignan (Pyr.-Orientales).

CORRESPONDANCES Interscolaires nationales et internationales

Les camarades qui n'ont pas encore envoyé leurs fiches de correspondance convenablement remplies sont priés de le faire sans retard.

Chaque adhérent doit participer aux échanges, non pas que ce soit une obligation de notre groupe, mais parce qu'il en tirera inmanquablement de grands avantages pédagogiques.

Envoyer vos fiches ne signifie pas que vous acceptiez une correspondance sans condition. Au contraire : indiquez sur vos fiches toutes vos préférences et tous vos désirs. Il y a de grandes chances pour qu'on vous trouve des correspondants qui, hantés par les mêmes soucis, seront heureux d'entrer en relations avec vous *selon vos désirs quels qu'ils soient*.

DECLARATION des journaux scolaires

Sur demande de nos adhérents, anciens ou nouveaux, nous donnerons toute indication à ce sujet.

Bibliothèque de Travail

1. Chariots et Carrosses	2 50
2. Diligences et Malles-Postes	2 50
3. Derniers Progrès	2 50
4. Dans les Alpes	2 50

Notre Concours d'Abonnements

Nous avons annoncé dans notre numéro de juillet que nous organisons un concours d'abonnements pour la rentrée prochaine.

Les prix offerts par la COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE T.S.F. sont :

1 Appareil de T.S.F., 4 lampes, montage C. 119 ;

1 Série de 10 disques « Picolo » ;

1 série de 9 disques révolutionnaires.

Il sera accordé 1 point pour chaque abonnement à LA GERBE ; 1 point pour chaque abonnement à ENFANTINES et 2 points pour chaque abonnement à L'ÉDUCATEUR PROLÉTARIEN.

Les envois doivent être accompagnés des fonds.

Dernier délai : 1^{er} décembre 1933.

— Avez-vous commandé le livre de FERRIÈRE :

CULTIVER L'ÉNERGIE

Pour nos lecteurs : 5 francs.